

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

66/570 DU 29/12/84,
DECRET N° /INTERPPS.DGFP.DGPCR.

Portent intégration et nomination de Monsieur
SAMBA (Jean-Richard) dans les cadres de la
catégorie A, hiérarchie I, des Services Ad-
ministratifs et Financiers - SAF - (Adminis-
tration Générale).

LE PREMIER MINISTRE,

V I S A S :

D.G.B.

D.C.F.

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 076/84 du 7.12.1984 portant ratification de
l'Ordonnance n° 019/84 du 23.8.1984, portant modification de certaines
dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/426 du 29.12.1962 fixant le statut com-
mun des cadres de la catégorie A des SAF ;
(/u le décret n° 62/130/AF du 9.5.1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories
et hiérarchie des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 por-
tant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les con-
ditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doi-
vent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles
7 et 8 ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 21.2.1967 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 84/856 du 8.10.1984 portant nomination du
Premier Ministre ;
(/u le décret n° 85/1423 du 7.12.1985 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 85/1434 du 17.12.1985 portant organisation
des intérêts des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 85/260 du 5.3.1985 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et ré-
visions des situations administratives des Agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 74/228 du 10.6.1974 portant attribution
de certains avantages aux économistes, statisticiens et les diplômés
des grandes Ecoles et Instituts de l'Enseignement Supérieur de Com-
merce ;
(/u le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

- D E C R E T E -

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions du décret n° 62/425 du 29.12.1962 (suivis, Monsieur SAMBA (Jean-Richard) né le 3 Avril 1958 à Brazzaville, titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées de Gestion des Petites et Moyennes Entreprises, obtenu à l'Université de Tours (France), est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - S.A.F. - (Administration Générale), et nommé au grade d'Administrateur des S.A.F. Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2. - Conformément aux dispositions du décret n° 74/229 du 10.6.1974. suivis, l'intéressé est classé Administrateur des S.A.F. de 2^e échelon, indice 890.

ARTICLE 3. - Monsieur SAMBA (Jean-Richard) est mis à la disposition du Ministère du Commerce, Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat.

ARTICLE 4. - Le présent décret, qui prendra effet à compter de la date effective de prise de Service de l'intéressé, sera ~~publié~~ publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera.

BRAZZAVILLE, le 29 AVRIL 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIANA.-

Ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS :

- JORFC..... 1
- DGFP/DGPCE..... 3
- DGFP/BST..... 1
- D.G.B..... 3
- D.C.F..... 1
- M.C.P.M.E.A..... 2
- INTERESSE..... 1
- DOSSIER..... 3
- SGG/BC..... 2./-